

Réponse du Conseil administratif à la motion du 24 juin 2008 de M. Grégoire Carasso, M^{mes} Salika Wenger, Maria Pérez, Nicole Valiquer Grecuccio, Sarah Klopmann et Marguerite Contat Hickel, acceptée par le Conseil municipal le 17 décembre 2008, intitulée: «Securitas: plus d'affaires avec les taupes».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- la sombre histoire de la Suisse en matière d'espionnage politique interne;
- les révélations récentes sur les services d'espionnage politique de l'entreprise Securitas;
- les contrats de prestations qui lient la Ville de Genève à l'entreprise Securitas;
- les impératifs sociaux et éthiques qu'une collectivité publique est en droit d'attendre d'une entreprise avec laquelle elle collabore;
- la possibilité d'évaluer l'opportunité de certaines prestations actuellement assurées par l'entreprise Securitas,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de:

- mettre un terme à ses relations commerciales avec l'entreprise Securitas;
- saisir cette occasion pour évaluer l'opportunité de renouveler, en tout ou en partie seulement, ces contrats de prestations;
- renforcer sa vigilance afin que la Ville de Genève ne traite qu'avec des entreprises socialement et éthiquement responsables.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Securitas est un partenaire incontournable de la sécurité dans le canton et remplit pour la Ville de Genève de nombreuses missions, telles que surveillance des bâtiments et permanence lors d'événements publics organisés par la Ville. Certaines de ces prestations, dont la fréquence et la durée ne peuvent difficilement être planifiées, ne pourraient pas être assurées par les employés municipaux, notamment en raison des horaires.

Par ailleurs, l'affaire d'infiltration d'un groupe de travail d'ATTAC par un agent de Securitas mandaté par Nestlé motivant votre motion concerne la filiale de l'entreprise Securitas du canton de Vaud et non celle de Genève avec laquelle nous avons des contrats en cours.

Du reste, il y a lieu de préciser qu'un non-lieu a été prononcé par le Tribunal civil de l'arrondissement de Lausanne dans cette affaire, le 12 février 2009.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil administratif n'a pas jugé à propos de mettre un terme aux relations contractuelles avec Securitas.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Pierre Maudet

Le 2 novembre 2011.